

EXTÉRIEUR.

ROYAUME DE NAPLES.

Naples, le 31 mai.

NOTRE roi nous a quittés pour se rendre à Bayonne; depuis ce moment la consternation est dans notre ville. Nous voudrions rejeter la pensée que nous ne sommes pas destinés à le revoir. Au moment où la crainte de le perdre occupe si péniblement tous les esprits, nous nous retraçons le bonheur dont nous jouissions sous son règne, et tout ce que nous devons à un prince qui nous a gouvernés avec tant de sagesse et de modération, qui a réorganisé si promptement l'ordre et le crédit public, et qui avait conquis tous les cœurs.

Le marquis de Gallo, ministre des affaires étrangères; M. le général Saligny, colonel-général; M. de Girardin, premier écuyer, M. le général Meriin, et M. Colonne, écuyers; M. le duc de Noja, chambellan; M. Expert, maréchal-général-des-logis du palais, et plusieurs officiers composent la suite de S. M.

ESPAGNE.

Madrid, le 4 juin.

Le secrétaire par *interim* des dépêches de l'Etat, a fait publier, sous la date du 23 mai, l'avis suivant:

« S. A. I. le lieutenant-général du royaume a jugé convenable d'ordonner qu'on relâchât les embarcations des Etats-Unis d'Amérique, qui étaient retenues dans les ports d'Espagne, comme ayant été visitées par les Anglais.

« En l'absence de Mgr. D. Miguel José de Azanza. Signé, PEDRO DE CIFUENTES.

S. A. I. a accordé à D. Francisco Gil de Lemus, conseiller-d'état, secrétaire-d'état et des dépêches de marine, la démission de cette dernière place, pour raison de santé; il conservera le titre et les prérogatives de conseiller-d'état.

Comme il est parvenu à la connaissance de S. A. I., que plusieurs individus des bataillons des Gardes-Royales espagnoles et du régiment d'infanterie des Volontaires-d'Etat, qui étaient à Madrid, ont déserté leurs drapeaux, persuadés faussement qu'on devait les bannir de cette ville et même du royaume, S. A. leur accorde, sous la date du 24 mai, une amnistie, à condition qu'ils rejoindront leurs corps dans l'espace de deux mois. Il est enjoint à toutes les autorités civiles et militaires, de leur donner, pour cet effet, l'assistance dont ils auront besoin. Cette amnistie a, depuis, été étendue à toute l'armée espagnole, et il est également accordé à chaque déserteur de cette armée, deux mois pour revenir sous ses drapeaux, à dater du jour de la publication de l'amnistie. (*Gazette de France.*)

DANEMARCK.

Copenhague, le 31 mai.

Les ports russes étant maintenant dégagés de glaces, on s'attend à voir paraître incessamment le pavillon de cette puissance dans le Sund, d'autant plus que la marine russe s'est considérablement accrue par la prise de la flotte suédoise à Swéaborg, et qu'il y a à Revel, Cronstadt et Baltischport, des flottes assez nombreuses toutes prêtes à mettre à la voile.

— La dernière feuille du *Badstekken* qui est arrivée ici, datée de Christiana le 13 mai, rapporte entre autres une lettre du général prince Christian, écrite de Narøstad, dans la paroisse d'Eilsberg, le 7 de ce mois. Ce prince rend compte de deux ou trois combats heureux dont il paraît incessamment un rapport détaillé. L'ennemi a été repoussé de Friedrichshald et poursuivi par Oerjebro et Skotsberg; et une reconnaissance sortie de Roedenes a donné de nouveau une preuve de la bravoure et du zèle des troupes. Une patrouille partie de Kongswinger a fait prisonnier un hussard et dix-sept chasseurs.

— Un vaisseau de Flensburg, en doublant le *Riff de Skagen*, a aperçu une flotte anglaise de transport de 168 voiles, portant des troupes, et des bateaux plats.

— Avant-hier, il y a eu à Helsingborg un incendie qui a duré deux heures.

— Des deux prises qui devaient être conduites ici, le 26, d'Elseneur, et qui, poursuivies par l'ennemi, furent forcées de s'échouer sur les côtes de Scélande, une a été remise à flot et est maintenant en sûreté à Elseneur. Le vaisseau appartient à un Brémois; mais on a trouvé des papiers anglais cachés dans une moitié d'ancre. Quant à l'autre prise qui a été brûlée, on a trouvé dans sa cargaison une quantité de pièces prussiennes de 24 gros, dont l'argent était effacé; il y a lieu de croire que ces pièces ont été fabriquées en Angleterre.

— Un ordre de la chancellerie danoise enjoint à nos corsaires qui conduisent des navires ennemis soit ici, soit dans l'île d'Amack, de remettre leurs équipages entre les mains du gouvernement de cette capitale, qui les fera examiner par la police.

— Le 10 de ce mois, 500 prisonniers suédois ont été transportés de la forteresse d'Aagerhuus aux différens endroits qui leur ont été provisoirement assignés. (*Journal du Commerce.*)

B A D E.

Carlsruhe, le 9 juin.

L'anniversaire de la naissance de notre grand-duc héréditaire a été célébré ici avec la plus grande pompe. S. A. a atteint sa 23^{me} année.

— Nous apprenons que le roi de Wurtemberg vient de créer quatre grandes dignités héréditaires pour ses Etats, celles de grand-maréchal, de grand-maitre, de grand-chambellan et de grand-banneret du royaume. La dignité de grand-maréchal a été conférée à la maison des princes de Hohelohe; celle de grand-maitre à la maison des princes de Waldbourg; celle de grand-chambellan aux princes et comtes de Loewenstein, et celle de grand-banneret aux comtes de Zeppelin. Le doyen de chacune de ces maisons sera toujours revêtu de la dignité accordée à sa famille. (*Publiciste.*)

ROYAUME DE HOLLANDE.

Utrecht, le 9 juin.

S. M. ayant reçu la nouvelle de la mort de S. A. S. la duchesse de Brunswick-Oels, la cour prendra après-demain le deuil pour quatre jours, les deux premiers jours en noir, et les deux autres en noir et blanc.

— Le détachement du bataillon de chasseurs de la garde qui était arrivé ici il y a quelques jours, pour faire le service au palais royal, est parti aujourd'hui pour le camp d'Amersfort. Il est remplacé par un autre détachement venu du camp.

— L'on apprend de Paramaribo, par une voie extraordinaire, que l'automne dernier on y a donné deux représentations sur un théâtre d'amateurs dramatiques, au profit des infortunées victimes de la catastrophe de Leyde; le produit s'est élevé à la somme de 10.000 florins, laquelle doit arriver en Hollande par la première occasion favorable.

— La compagnie anglaise des Indes-Orientales a publié officiellement l'état de ses affaires au 1^{er} mai 1808. Les intérêts de ses dettes s'élevaient à 9,122,621 liv. sterl.; mais en comptant tout ce qui lui est dû par le gouvernement, et les marchandises qui se trouvent dans les magasins, la compagnie présente une grande balance en sa faveur. (*Journal du Commerce.*)

A N G L E T E R R E.

Londres, le 23 mai.

Le chancelier de l'échiquier, M. Perceval, a soumis au parlement un nouveau plan de finances d'après lequel, en considération du prix actuellement très-élevé des fonds publics, il sera permis aux personnes qui ont des trois pour cent consolidés ou réduits, de les échanger contre des annuités de la caisse d'amortissement. « A l'époque de la paix d'Amiens, dit M. Perceval, la dette nationale montait à 479 millions de livres sterling, et le fonds d'amortissement s'élevait à 5,800,000 liv. sterl. ou environ la 8^{me} partie de la dette. A présent la dette non amortie forme un total de 586 millions de livres sterling (14 milliards 64 millions de francs), et le fonds d'amortissement est de 10 millions, par consé-

quent, d'une 5^{me} partie de la dette. » Le projet de M. Perceval a été renvoyé à un comité.

Lord Hawkesbury ayant demandé que la chambre haute envoyât une adresse pour remercier le roi du message par lequel il avait demandé une somme annuelle pour la duchesse douairière de Brunswick, lord Lauderdale, sans s'opposer à cette démarche, fit observer combien il était maladroit et peu convenable, de la part de lord Hawkesbury, de rapeler à cette occasion les campagnes du duc de Brunswick, qui n'avaient produit aucun bien; il ajouta que la chambre devait savoir que la duchesse de Brunswick avait eu le bonheur de mettre en sûreté les fonds très-considérables de feu son époux et les siens encore, en les plaçant dans la banque anglaise; que d'ailleurs cette princesse avait déjà une pension de 4000 liv. st. sur la liste civile de l'Irlande, et que probablement on porterait bienôt ses revenus à 70,000 liv. st., c'est-à-dire à plus du double des revenus de toutes les princesses royales d'Angleterre, qui n'ont que 50,000 liv. entr'elles. Enfin, dit l'orateur, c'est un exemple qui peut nuire aux intérêts de l'Etat, en engageant d'autres princes et princesses à venir nous demander des secours.

— Sur 200 bâtimens de transport qui ont fait voile pour la Baltique, 80 étaient chargés de chevaux.

Les vaisseaux *le Nassau* et *le Stately*, qui ont pris le vaisseau danois *le Prince Christian*, sont arrivés à Yarmouth, tant pour recevoir les réparations dont ils ont besoin, que pour débarquer leurs équipages, parmi lesquels il s'est montré une maladie contagieuse dont on attribue l'origine aux matelots danois prisonniers. Les derniers ont été laissés à Gothenbourg.

— Il y a eu un incendie terrible à Douvres. Le feu a commencé dans les vastes magasins de M. Factor, qui étaient en partie remplis de marchandises prises aux Danois; tous ces magasins ont été la proie des flammes, ainsi qu'un grand dépôt d'artillerie, dans lequel se trouvait une quantité de fusées incendiaires, de l'invention de M. Congreve.

On a mis tous les soins possibles à enlever ces instrumens de destruction qui menaçaient, au moindre souffle du vent, d'incendier toute la ville. Comme les fusées étaient toutes disposées pour être embarquées (les uns disent pour Boulogne, les autres pour la Baltique); on en a sauvé une partie. Mais plus d'un tiers a sauté avec un fracas terrible; elles sont heureusement tombées dans la mer. On estime les dommages faits à 30 ou 40,000 liv. st.

— Les rebelles d'Irlande, connus sous le nom de *Trashers*, ont recommencé leurs réunions nocturnes; ils ont pillé plusieurs châteaux; mais en attaquant celui de M. Crofton, ils ont été rencontrés par les troupes, qui en ont tué trois et pris sept.

D'après un relevé officiel, la force effective des volontaires était de 58,655 hommes au-dessous de ce qu'elle devait être.

— Les ducs de Cumberland, de Cambridge et de Gloucester, lieutenans-généraux, viennent d'être nommés généraux. Il y a eu beaucoup d'autres avancements dans l'armée de terre.

— Nous recevons des journaux de Gothenbourg, remplis de détails sur la courageuse résistance que les Suédois opposent à l'agression des Russes. Il n'y a rien à espérer pour la Finlande. L'attaque du général baron d'Armfeld contre la Norvège n'est point abandonnée, quoiqu'elle ait rencontré de grands obstacles inattendus. (*Journal de l'Empire.*)

INTÉRIEUR.

Mastricht, le 10 juin.

M. Roggieri, préfet du département de la Meuse-Inférieure, a été visiter, le 4 de ce mois, les travaux de la rigole navigable qui doit alimenter le point de partage d'une partie du grand canal du Nord. Ce canal a pour but, comme on sait, d'unir l'Escaut à la Meuse, et la Meuse au Rhin. Ses avantages consisteront particulièrement en ce qu'il offrira au port d'Anvers un débouché sur l'Allemagne aux marchandises des colonies, et que les bois de construction qu'on peut tirer des bords du Rhin, arriveront sans difficulté sur les chantiers d'Anvers. Quoique les anciens gouvernemens de la Belgique n'aient pu apercevoir

qu'une partie de ces avantages, ils ont cependant essayé, à diverses reprises, d'exécuter le projet auquel on travaille aujourd'hui. On se souvient encore des efforts que les Espagnols firent pour cet objet en 1625, et on sait qu'ils commencent, vers cette époque, entre la Meuse et le Rhin, des travaux dont on rencontre des vestiges considérables, connus sous le nom de *Fosses Eugéniennes*.

Le grand canal du Nord, depuis son embouchure dans l'Escaut à Anvers, jusqu'à son embouchure dans le Rhin, près de Neuss, aura environ vingt myriamètres de développement (quarante lieues.) Il se dirigera d'Anvers sur Herentals, Loemel, Weert et Venloo; il coupera, dans les environs de Venloo, l'ancienne Fosse Eugénienne; il laissera Gueldres au nord; il passera près de Suchtelen, de Niersen et de Neuss, et enfin il tombera dans le Rhin à Grimlinghausen.

La largeur des écluses sera de six mètres soixante centimètres: le plafond du canal aura treize mètres; sa largeur mesurée à la surface supérieure de l'eau, sera de vingt-quatre mètres, et sa profondeur d'eau de deux mètres soixante centimètres.

La section d'entre Meuse et Rhin sera alimentée par la rivière d'Erst, prise au-dessus de Neuss. La direction de cette section du canal diffère beaucoup de celle de l'ancienne Fosse Eugénienne; mais on l'a préférée parce qu'elle se rapproche plus près de Cologne et des ponts du Rhin dont la navigation est la plus active. Les travaux en sont commencés depuis trois mois, sous la surveillance de M. Haglau, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé de l'exécution de cette partie du projet. Déjà on creuse le canal, et on prépare la fondation de l'écluse de garde du Rhin.

Le point le plus élevé de la section du canal entre l'Escaut et la Meuse est au nord de la commune de Loemel, dans la Campine. Les ruisseaux qui coulent sur ce plateau, n'étant pas suffisants pour alimenter le bief de partage, on a été obligé de recourir à une dérivation. On a d'abord pensé à faire une prise d'eau dans la rivière du Jaar à Maastricht, et on s'est enfin décidé à la faire à la Meuse même, près de l'abbaye d'Hocht, à une demi-lieue au-dessous de Maastricht.

Cette rigole sera navigable; mais quoique la prise d'eau se fasse à Hocht, il n'est point encore déterminé si cette même rigole ne sera point prolongée jusqu'à Maastricht. Les sacrifices pécuniaires que cette ville consent à s'imposer pour cette prolongation, l'utilité qu'en retirerait le Gouvernement pour l'arrivage des approvisionnements militaires, font espérer que les vœux des habitants de Maastricht ne seront point déçus, et que cette cité intéressante, délaissée autrefois par la Hollande, à laquelle elle appartenait, trouvera dans l'exécution du canal une source importante de prospérité.

La rigole navigable aura cinq mètres cinquante centimètres de largeur au plafond, et onze mètres à la surface supérieure de l'eau; les petits bateaux pourront s'y croiser, et on a eu soin, pour la grande navigation, de pratiquer des gares à des intervalles rapprochés. Les travaux de cette rigole sont entamés depuis deux mois, et trois mille quatre cents ouvriers sont occupés à en faire le creusement. Le mouvement et l'activité de cette masse d'hommes offre un spectacle d'autant plus curieux, qu'il augmente, chez un peuple nouvellement réuni à la France, les sentimens d'admiration et de grandeur qu'il avait déjà pu concevoir du Gouvernement.

(Gazette de France.)

Paris, le 16 juin.

La classe de la langue et de la littérature française de l'Institut, a élu hier M. le sénateur Destutt de Tracy, pour remplir la place vacante par la mort de M. Cabanis.

MINISTÈRE DU GRAND-JUGE.

Par jugement du 16 mai 1808, sur la demande de Jean-Baptiste Fretté, cultivateur en la commune de Marchemaisons,

Le tribunal de première instance à Alençon, département des Ornes, a ordonné une enquête pour constater l'absence de Jean-Théodore Fretté, dont on n'a pas eu de nouvelles depuis 18 ans environ.

Par jugement du 6 avril 1806, sur la demande de Nicolas Besançon, tisserand, demeurant à Langres, et autres intéressés,

Le tribunal de première instance à Langres, département de la Haute-Marne, a déclaré l'absence de Louis Mercier.

Par jugement du 5 avril 1806, sur la demande de Louis Grugier, charpentier, demeurant à Montague, et autres intéressés,

Le tribunal de première instance à Libourne, département de la Gironde, a déclaré l'absence de Pierre Grugier.

Par jugement du 25 mars 1808, sur la demande de Pierre Miyard, demeurant à Boignon, commune de Millançay,

Le tribunal de première instance à Romorantin, département de Loir-et-Cher, a déclaré l'absence de Pierre Charpentier, de la commune de Salbrin.

Par jugement du 5 mai 1808, sur la demande de Louis Pinon, marchand mercier à Paris, et autres intéressés,

Le tribunal de première instance à Provins, département de Seine-et-Marne, a ordonné une enquête pour constater l'absence de Claude Pinon, disparu vers l'an 2, sans qu'on ait eu de ses nouvelles depuis cette époque.

MINISTÈRE DU TRÉSOR-PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer à Paris, du lundi 20 juin 1808, au samedi 25, savoir:

DETTE VIAGÈRE ET PENSIONS.

Semestre échu le 22 juin 1808.

Dette viagère.

(1^{re} classe ou sur une tête.)

Bureaux 1 du n° 1 au n° 1000	300
2 du n° 11501 à	11800
3 du n° 23001 à	23300
4 du n° 34501 à	34800
5 du n° 46001 à	46300
6 du n° 57501 à	57900

(2^e classe ou sur 2 têtes.)

7 du n° 1 à	300
8 du n° 16001 à	16300

(3^e et 4^e classes ou sur 3 et 4 têtes.)

11 du n° 1 à	100
--------------------	-----

Pensions ecclésiastiques.

Bureaux 9 du n° 1 à	400
---------------------------	-----

Pensions civiles.

10 du n° 1 à	300
--------------------	-----

Pensions nouvelles intégrales.

10 du n° 1 à	200
--------------------	-----

Pensions des veuves des Défenseurs de la Patrie.

11 du n° 1 à	300
--------------------	-----

Les jeudi 23, et vendredi 24 juin.

N. B. Le tableau ci-dessus est le développement des numéros portés dans la 1^{re} colonne de l'affiche générale, comme devant être payés dans la 1^{re} semaine. — (Voyez le Moniteur du 8 juin.)

CINQ POUR CENT CONSOLIDÉS.

Semestre échu le 22 mars 1808.

Bureaux 1. A, P.	Tous numéros.
2. D, du n° 1 à	43502
3. G, H.	Tous numéros.
4. M, N, O.	Idem.
5. C, K.	Idem.
6. L.	Idem.
7. Q, R, U, V, W.	Idem.
8. B.	Idem.
9. E, F, J, S.	Idem.
10. T, X, Y, Z.	Idem.
11. D, du n° 43503 à	la fin.

Le lundi 20 juin.

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRIÉRÉS.

Cinq pour cent consolidés.

Le mardi 21 juin, depuis le 2^e semestre an 11 jusqu'au semestre échu le 29 septembre 1807, inclusivement, par tous les bureaux.

N. B. Les mercredi 22, jeudi 23 et samedi 25 juin, sont réservés dans tous les bureaux pour la vérification des paiements dans les départemens, excepté le jeudi au bureau 11.

Les bureaux de paiement seront ouverts à neuf heures du matin.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Programme des prix proposés à l'Académie de Marseille pour l'an 1809.

L'Académie de Marseille, désirant seconder l'impulsion que le Gouvernement vient de donner aux Français, pour affranchir l'ancien Continent d'une partie du tribut qu'il paie au nouveau, et convaincue des avantages que les départemens méridionaux et l'industrie nationale recueilleraient, s'il était possible de procurer un nouveau moyen de consommation des produits de la vigne, qui sont souvent sans valeur par l'effet des guerres maritimes et de la stagnation du commerce; propose pour sujet du prix qu'elle décernera dans sa séance publique du mois d'avril 1809, un mémoire en réponse aux questions suivantes:

1^o. Quels sont les procédés les plus économiques et les plus simples pour extraire le sucre du raisin?

2^o. Quelle sera la quantité, la qualité et la valeur du sucre qu'on pourra se procurer par la méthode proposée?

3^o. Quels sont les procédés les plus sûrs pour obtenir le syrop de raisin, dépouillé de tout acide et de tout principe étranger?

4^o. Dans quelles préparations pourrait-on substituer avec avantage sans nuire à leur qualité, le syrop de raisin au syrop de sucre?

5^o. Serait-il possible, par exemple, de le perfectionner assez pour en introduire l'usage dans la fabrication des liqueurs et des syrups, dans la composition de certaines confitures, de plusieurs préparations pharmaceutiques, etc.?

6^o. Quelles sont les espèces de raisins qu'il convient d'employer de préférence pour l'extraction du sucre et du syrop de raisin dans le département des Bouches-du-Rhône et dans les départemens limitrophes?

L'Académie exige que les concurrens envoient avec leurs mémoires des échantillons des résultats de leurs expériences et des certificats des autorités compétentes qui attestent les procédés qu'ils auront suivis pour les obtenir. Ces certificats devront être rédigés de manière à ce que le nom des concurrens ne soit pas connu de l'Académie, avant qu'elle ait prononcé son jugement.

Le prix sera de la valeur de 600 fr.

Les mémoires ne seront reçus que jusqu'au 1^{er} mars 1809; ce terme est de rigueur.

L'Académie rappelle au public qu'elle doit décerner dans sa séance du mois d'août prochain un prix de 300 fr. au meilleur mémoire qui lui sera adressé sur la question suivante:

« D'après les changemens qui s'opèrent dans le système politique des nations, quels seront, à l'époque de la paix maritime, les moyens les plus propres pour ranimer à Marseille le commerce et la navigation, et pour en étendre les rapports? »

Les mémoires doivent être rendus avant la fin de juin de cette année.

Au mois d'août 1809, elle décernera un prix de la même valeur sur la question médicale relative à la *phthisie pulmonaire* qui a été détaillée dans un programme particulier.

Tout ce qui est relatif aux divers concours, doit être adressé franc de port, à M. Achard, secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille.

AGRICULTURE.

Mémoire sur l'amélioration des départemens du Golo et du Liamone, île de Corse, par M. Durand (du département de l'Hérault) (1).

L'auteur de cet intéressant Mémoire commence d'abord par exposer les causes qui lui paraissent s'être opposées aux progrès et à l'amélioration de l'agriculture en Corse. « Ceux, dit-il, qui s'étonnent de l'état de langueur où se trouve la culture dans cette île, ignorent sans doute les guerres tant étrangères qu'intestines qui l'ont désolée pendant plusieurs siècles. En abandonnant les plaines fertiles pour aller sur les montagnes disputer aux bêtes fauves leur asyle, et se soustraire par là à des ennemis trop supérieurs en force, les Corques durent devenir soldats et se former aux habitudes conformes à leur situation. Leur tempérance égala leur bravoure et ces qualités étaient devenues héréditaires dans la nation.

(1) Volume in-8^o, de l'imprimerie de Boissange, rue de Tournon, n° 6. — 1808.

tous les usages de l'agriculture tomberent dès lors dans l'oubli. Quelques charaïnes, des grains grossiers, le lait de leurs chevres, faisaient toute leur nourriture, tandis que la dépouille de ces animaux fournissaient à leurs vêtements. Au lieu de mettre entre les mains de son fils les instrumens des professions tranquilles, le Corse l'armait de bonne heure et lui donnait la même éducation qu'il avait reçue de son pere. Il enflammait son courage naissant par le récit des traits de valeur qu'il trouvait dans sa famille. Au lieu de parcourir avec lui des champs couverts de riches moissons, il le menait dans les endroits témoins des grandes actions de ses ancêtres. Il guidait ses premiers pas dans les combats, et voyait arriver sans regret la fin de sa carrière. La bêche et la charrue furent donc négligées, méprisées et livrées à des mains faibles. Les femmes furent chargées des soins pénibles de la culture qu'elles abandonnaient même quelquefois pour aller partager les dangers de leurs époux.

Mais peut-être que si les Corses eussent trouvé plus de justice et de modération dans les puissances qui se sont efforcées de les tenir sous le joug depuis les Carthaginois jusqu'à la république de Gènes, ce caractère indomptable et guerrier se serait adouci et tourné vers les occupations agricoles. Loin de cela, l'histoire atteste les vexations qu'ils ont souvent éprouvées; aussi leur haine était telle contre toute domination étrangère, que, dans la première guerre qui leur fut faite pour les assujettir, ils se faisaient, dit Voltaire, des ramparts des cadavres de leurs soldats tués dans les combats, et se retranchaient derrière, se battant encore lorsque la victoire les avait abandonnés.

Les plaies faites à l'île par de longues calamités et les désastres de ces guerres ont été, à la vérité, en partie fermées par la sage et paternelle administration qui leur a succédé; mais le tems a manqué, et l'état des choses ne s'est encore que faiblement amélioré, malgré les soins et les mesures prises par le Gouvernement français pour y parvenir depuis quelques années.

M. Durand a eu pour but, dans son Mémoire, d'indiquer ce que l'expérience et le séjour qu'il a fait en Corse, lui ont fait connaître de propre à remplir le même objet.

Il passe d'abord en revue les moyens qu'il croit propres à encourager l'agriculture: ce sont principalement, 1° des écoles d'agriculture; 2° la distribution des terres communales en divers lots, dont une partie serait vendue, une autre concédée d'après un mode qui nous a paru ingénieux; la troisième partie continuerait d'être possédée en commun pour servir aux pâturages; 3° l'introduction des bestiaux pour la culture; presque tous les travaux s'y font à mains d'homme. L'auteur propose d'y faire venir des buffles d'Italie, des chevaux de Toscane, des mulets de Provence, et sur-tout des chevaux sardes. Il voudrait aussi que les belles especes de bêtes à laine y fussent multipliées; le climat paraît propre à cette branche d'économie rurale; 4° les dessèchemens sont encore une des opérations nécessaires, tant à la culture qu'à l'assainissement du pays.

On lira avec intérêt dans l'ouvrage ce que l'auteur dit ensuite des moyens d'accroître la population, soit par des réglemens intérieurs, ou en attirant du dehors des hommes industrieux à qui l'on ferait des concessions de terres, mais surtout des capitalistes.

Les nombreuses productions de la Corse, celles qu'une culture plus florissante y ferait naître, pourraient nourrir une population plus que triple de celle qui s'y trouve aujourd'hui. Le blé y est d'une qualité supérieure, mais les moulins à farine n'y sont point assez nombreux et sont d'une mauvaise construction. On y recueille aussi de l'orge, des fèves, des haricots, des lentilles, et autres sortes de légumes. L'olivier y est une des principales richesses, et si l'huile qu'on en tire n'a pas la réputation de celle de Provence, on ne peut l'attribuer qu'au procédé imparfait que l'on emploie en Corse pour l'extraire du fruit. L'établissement d'un moulin à huile par chaque arrondissement est indiqué par l'auteur comme un moyen propre à en améliorer la fabrication.

Ses vins seraient exquis s'ils étaient faits avec autant de soin qu'on en mettait autrefois. Sénèque, Tacite, parlent des vins de Corse qui étaient très-recherchés à Rome; ils allaient de pair avec ceux de Chypre, de Syracuse et de Falerne; actuellement encore, les vins blancs du Cap-Corse passent dans tout le nord de l'Europe pour vins d'Espagne et sont estimés.

La culture du mûrier pourrait y être rétablie; c'était un des soins de l'ancien gouvernement qui était parvenu à la perfectionner, et l'on regardait la soie comme un produit qui devait un jour être très-avantageux; elle a été négligée depuis, et paraît abandonnée aujourd'hui.

Nous ne sommes pas du sentiment de l'auteur sur l'utilité d'introduire en Corse la culture du

tabac; trop d'autres productions plus utiles, plus importantes, et liées plus étroitement aux travaux agricoles, sollicitent la préférence et la méritent. Celle du coton y serait d'autant mieux placée, que le climat paraît y être propre; on l'avait essayée avant la révolution, et le succès n'avait rien laissé à désirer, dit M. Durand. Depuis le séjour des réfugiés Maltais à Ajaccio, elle a été reprise plus en grand, et avec plus de discernement.

Le lin, le chanvre sont très-beaux en Corse; la soude, la garance, le salran y croissent naturellement; le miel y est d'une qualité supérieure; presque tous les genres de fruits à pepins et à noyau s'y trouvent, et de bonne qualité.

A ces richesses se joignent celles qui résultent de la pêche; les rivières, les étangs, la mer sur-tout y fournissent.

La pêche du thon était jadis très-abondante sur les côtes de l'île. Les Génois y avaient de superbes madragues dans les principaux golfes. Elles furent détruites pendant les guerres qui précéderent la réunion à la France. L'administration les rétablit; elles pourraient l'être également aujourd'hui, mais nous ignorons si par le moyen que propose l'auteur, on y parviendrait d'une manière durable.

Nous renvoyons à ce qu'il dit sur le parti important que l'on pourrait tirer des forêts pour le service de la marine et la richesse du pays. Cet objet nous paraît mériter l'attention du lecteur, et l'auteur nous semble l'avoir traité avec un soin et une connaissance particulière de la matière.

Les salines, les eaux minérales, les mines, les carrières de marbre, les routes offrent aussi des améliorations à faire, des établissemens utiles à former; M. Durand donne ses idées sur chacun de ces objets et le fait avec précision et clarté. Il évite les détails que le lecteur est censé connaître, et ne s'attache particulièrement qu'à ce qui est du ressort de l'administrateur.

On lira encore avec intérêt ce qu'il dit du commerce de la Corse avec l'Afrique, et des moyens de l'encourager en lui permettant de participer à la pêche du corail dont, comme on sait, le droit exclusif est entre les mains d'une compagnie établie à Marseille.

L'industrie de la Corse est au-dessous de ses besoins; elle n'a presque aucune manufacture; elle tire les objets de fabrique du dehors, et sur-tout de la France; c'est la matière d'un commerce important, et qui ne pourrait que lui être utile sans doute, si elle payait avec les produits d'une riche agriculture, de ses bois et de sa pêche, les marchandises qui lui sont apportées.

L'auteur termine ses considérations par le projet d'une maison établie aux frais du Gouvernement dans le centre de l'île, pour y former de jeunes ouvriers dans toutes les parties des arts mécaniques; idée qui n'atteindrait peut-être pas, suivant nous, le but qu'on se propose, si elle était exécutée avant les autres soins que demandent l'agriculture et tous les détails qui contribuent à l'étendre et à multiplier les productions utiles.

PEUCHET.

THÉÂTRE DE L'IMPÉRATRICE.

Ce théâtre vient de faire l'ouverture de la nouvelle salle reconstruite à l'Odéon par la munificence du Sénat-Conservateur, et sous la direction d'un de nos plus célèbres artistes, M. Chalgrin, architecte du Sénat.

La salle de l'Odéon, qu'une incendie détruisit il y a quelques années, était regardée avec raison comme un modèle en ce genre difficile, pour lequel l'artiste a besoin d'une réunion de connaissances particulières presque toutes également indispensables.

On sait qu'elle était due aux talens réunis de MM. Peyre et de Wailly; elle réunissait l'élégance à la commodité, la forme la plus agréable et la plus nette, à une décoration simple et noble à-la-fois; elle présentait à l'extérieur un monument régulier imposant; au dedans tout caractère monumental et avait disparu; ses auteurs s'étaient habilement circonscrits dans le cercle que leur prescrivait l'objet de leurs travaux; ce n'était plus qu'une salle de spectacle dans laquelle on avait combiné tout ce que l'art offre de ressources et de moyens pour que les abords fussent faciles, les issues nombreuses et sans danger, tous les spectateurs assis (et c'était la première fois), enfin toutes les places bonnes pour les yeux et bonnes pour les oreilles.

C'est à ce théâtre que vint s'établir la Comédie française en sortant de la salle des Tuileries qu'elle avait momentanément occupée.

Les orages révolutionnaires ayant troublé jusqu'à ce domaine de Thalie, la Comédie-Française

divisée, privée de ses principaux sujets, ou détenu, ou scissionnaire, n'existait plus au Théâtre du Faubourg-Saint-Germain. M^{lle} Raucourt en recueillit quelques débris au Théâtre de Louvois; et pendant que le Théâtre Feytaud réunissait, de son côté, les sujets plus nombreux qui devaient bientôt reconstruire la Comédie-Française, la troupe de M^{lle} Raucourt, un moment paralysée, chercha un asyle au Faubourg-Saint-Germain, sous la direction de l'auteur de *Médocre et Rampant*, du *Collatéral*, de *la petite Ville*, et sous les auspices de son inépuisable facilité.

Cette troupe modeste, unie et zélée aurait eu du succès; mais, dans la nuit qui suivit la première représentation de *l'Envieux*, un incendie rapide dévora la salle en peu d'heures, malgré les secours les plus prompts et les plus audacieusement dirigés par un jeune architecte alors chargé de la surveillance de cette salle, qui, à des titres sacrés pour lui, devait désirer la conservation d'un monument auquel se rattachait la mémoire de son pere.

Le Sénat-Conservateur vient de relever, du sein de ces ruines, ce monument précieux pour un quartier nombreux dont il ranimera l'industrie, vivifiera le commerce et la consommation; nous donnerons sur cette reconstruction quelques détails qui ne peuvent ici trouver leur place. Nous nous bornerons à dire en ce moment que son éclat et sa magnificence ont frappé tous les regards, et qu'ainsi cette salle a répondu, sous ce rapport, aux intentions toutes libérales auxquelles on doit sa restauration.

Le quartier Saint-Germain, qu'il serait bien tems de ne plus appeler un faubourg, a vu le théâtre français dans sa gloire; une succursale du théâtre français y est établie: c'est déjà un dédommagement de ce qu'il a perdu. Cette succursale y trouvera des spectateurs sévères, mais éclairés; difficiles, mais justes; un peuple nombreux d'étudiens empressés de chercher dans les nobles amusemens du théâtre, un délassement à ses utiles travaux; elle n'y comptera plus guerres de ces vieux arbitres de l'ancien parterre dont l'opinion, fixée par une longue habitude des chefs-d'œuvre et des grands talens, éclairait et guidait celle de la jeunesse attentive; mais elle y trouvera beaucoup de personnes qui ont entendu ces arbitres dont je parle, qui ont recueilli leurs décisions, et qui ont une doctrine théâtrale, une sorte de jurisprudence dramatique qui repose sur les arrêts les plus respectables. C'est un tel parterre qui pourrait à la longue former des acteurs, ramener sur les pas des maîtres, et dans le sentier du goût, les auteurs doués d'assez d'esprit et de talent pour en reconnaître les lois un moment oubliées, pour attacher au domaine de Thalie cette foule de jeunes écrivains qui, spirituels et féconds, obtiennent facilement des succès sans gloire, et dépensent en bluette, en facéties, en saillies plus ou moins piquantes, le talent qu'ils devraient ménager et mûrir pour en obtenir des fruits d'une toute autre valeur.

C'est devant ce parterre que reparait la troupe qu'avait formée M. Picard, au sein de laquelle il avait entretenu une union constante, et la plus touchante rivalité de zèle et d'efforts: il lui avait communiqué sa facilité; et infatigable lui-même, il avait fait acquiescer ce nom à des camarades dignes de lui. L'homme de lettres qui le remplace est l'auteur du *Tyrann domestique*, des *Héritiers*, de *Maison à vendre*: on voit quels étaient ses titres à la succession: M. Duval les fera valoir d'une manière honorable pour sa réputation, s'il ensemence lui-même le sol qui lui est confié; il a bien enrichi des terrains qui lui étaient étrangers; que ne fera-t-il pas pour la culture de celui-ci?

Sa troupe se compose des sujets qui étaient réunis à Louvois, et de ceux que leurs succès sur des théâtres secondaires avaient fait distinguer. A la tête des premiers, on revoit avec plaisir Clauzel dont les progrès sont sensibles, dont le jeu s'améliore, et dont le ton répondra bientôt à l'intelligence et au naturel qui le caractérisent; Barbier, acteur sage, décent, utile; M^{lle} Molière, soubrette excellente, sujet précieux partout; M^{mes} Delille, et Molé dont le talent est justement apprécié.

On regrette vivement qu'une maladie trop longue éloigne de cette scène un valet plein de finesse et d'intelligence, M. Picard jeune: on regrette sur-tout l'acteur habitué à des succès dans tant de genres différens, qui, familiarisé dès long-tems avec le répertoire français, fut si utile à celui que forma M. Picard, qui donna à des rôles si comiques une physionomie si vraie, M. Viguy, qu'on se plaint de ne pas trouver dans la réunion nouvelle, parce qu'il n'en est aucune où il pût être inutile ou déplacé. Au total, la troupe peut avoir de l'ensemble; mais elle est un peu faible, et il serait à désirer que pour que cet ensemble ne fût pas celui de la médiocrité, elle fût renforcée par quelques sujets qui donnassent des espérances, ou qui eussent déjà fait leurs preuves

avec quelque éclat. Il faudrait sur-tout que le répertoire pût obtenir une assez grande extension, et que son genre fût bien déterminé; mais c'est ici l'ouvrage du tems et de l'expérience; le tems seul peut faire de ce théâtre ce qu'il doit être pour exister utilement, une véritable annexe du Théâtre-Français.

Le Prologue d'ouverture excitait une vive curiosité parmi les spectateurs dont la foule immense avait assiégé la salle, et au premier rang desquels on voyait les personnages les plus éminens en dignité. Ce prologue a été plus heureux que celui de l'ancien théâtre. Imbert l'avait composé sous le titre d'*Inauguration du Théâtre-Français*. C'était une allégorie très-froide; M. de Laharpe qui avait bien quelques raisons pour la trouver telle, lui substitua, après le mauvais accueil qu'elle reçut, une pièce de sa façon aussi relative à l'ouverture; le titre était *Molière à la nouvelle salle*: l'auteur y retracait, ainsi qu'il le dit lui-même dans sa correspondance, les ridicules et les travers du jour, la manie d'écrire et de juger, l'ignorance impertinente des journalistes, le mauvais goût des écrivains modernes, la folie qui fait courir tous Paris aux spectacles du boulevard et aux vaudevilles de la comédie italienne, la poésie insensée des dramaturges, le néologisme, les cabales du parterre, la mode des calembourgs, etc. Ce petit ouvrage qui, comme on le voit, pourrait être de mise avec de très-légers changemens de nom à chaque ouverture de salle, eut beaucoup de succès et servit, pendant deux mois de Prologue, aux représentations de la comédie française.

Celui qui a été donné hier à quelque rapport avec celui de M. de Laharpe, et est intitulé *le Fiel Amateur*: quoiqu'un peu long, et joué par des acteurs dont on conçoit la timidité devant une telle assemblée et dans une telle salle, il a reçu de vifs applaudissemens. Le cadre n'en est pas assez déterminé; il y a quelque vague dans l'intention de l'auteur, et des scènes qui auraient pu, ce semble, être prises dans un sens ou plus piquant ou plus adroit aux yeux du public dont on désirait capter les suffrages; mais un hommage solennel au souverain restaurateur des arts, qu'il aprotégés au sein de la guerre, et dotés par ses innombrables victoires; un tribut de reconnaissance à sa compagne auguste sous les auspices de laquelle Thalie voit s'élever un nouveau temple; de justes actions de grâces au premier corps de l'Etat, dont la libéralité associée en cette circonstance, des idées d'utilité publique aux intérêts des arts; de justes tributs aux maîtres de l'art dramatique en France; des éloges aux grands auteurs qu'ils avaient fait naître, qu'ils avaient formés; des souvenirs touchans pour ceux que nous avons vus et chéris; des allusions flatteuses à ceux que nous possédons, dont nous reconnaissons tout le prix, et qui eux aussi seront des objets de regrets quand un jour on parlera de leurs successeurs; de modestes prières au public; la demande ordinaire de l'indulgence, jointe à la promesse obligée d'un zèle constant, d'une grande union et d'efforts soutenus; surtout force précautions oratoires employées auprès de cette Université dont on ne peut redouter le goût sévère invariablement fixé par ses chefs, dans la ligne tracée par les modèles dans tous les genres de littérature; voilà ce qu'on a applaudi dans le Prologue, qui, nous le répétons, eût pu être conçu avec plus d'art, mais qui est écrit en général avec beaucoup de franchise, et qui offre une foule d'intentions heureuses et de vers piquans.

Un trait a pu donner à la troupe nouvelle une idée du public auquel elle a affaire: l'*Opéra-Comique* qui suit sa destinée, et qui avec elle a passé le Pont des Arts, a pu craindre un moment que ce quartier n'aimât pas la musique, car au moment où Grasset indiquait à son excellent orchestre, le mouvement d'une ouverture de Cherubini, le parterre, horriblement foulé aux portes, a demandé les places de l'orchestre: il a fallu crier bien long-tems pour obtenir que Cherubini fût écouté; mais enfin le calme s'est rétabli, et la musique a obtenu le triomphe auquel elle est habituée; elle a désarmé ses ennemis en se faisant entendre: M^{me} Barilli est de moitié dans cet avantage; elle a chanté dans le prologue d'une manière supérieure; malheureusement l'air était bien mal choisi, et l'était, dit-on, par elle: la *Tempesta* de Mayer! Bons dieux! la *Tempesta* et la voix de M^{me} Barilli! qu'il y a peu d'analogie entre la composition et l'instrument! et que devrait avoir de commun cet organe de syrene, cette voix délicieuse et flexible avec le sifflement des flûtes, le mugissement des basses, et les roulemens sourds des timbales et tout l'éclat de l'harmonie imitative d'un orage!

Après le Prologue, on a donné *le Volage*, pièce de M. Cagniez, jouée avec succès au théâtre Louvois, dont la conception est neuve, ingénieuse, souvent comique, et l'exécution pleine d'art, dont le style plaisant sans viser à l'être,

emprunte uniquement ce qu'il a de sel de la situation qui l'amène. Cet ouvrage était cependant d'un genre peu propre à fixer toute l'attention d'une aussi nombreuse assemblée pour une représentation aussi solennelle: il sera revu avec plus de plaisir une autre fois, et entendu avec plus d'intérêt.

Un Epilogue était annoncé; les acteurs du Prologue y sont rentrés en scène, et cette fois ils n'ont eu besoin que d'être entendus pour être applaudis: ils paraissent offrant des couronnes de fleurs et entourant d'un chœur nombreux de peuple, de guerriers, et de jeunes filles le buste de la souveraine qui a daigné permettre que le théâtre fût honoré de son nom; dans des tirades ingénieuses, dans des couplets faciles et spirituels, ils chantaient sa bonté, sa bienfaisance active, tous les dons heureux qu'elle a reçus; et le spectateur aimait à retrouver sous le ciseau du statuaire le trait indiqué par les vers du poète: aussi cet Epilogue a-t-il excité de vifs applaudissemens et d'unanimes acclamations.

Un petit corps de ballet a figuré à la suite de l'Epilogue; les sujets, comme on le pense bien, sont jeunes: ils sortent de l'école de M. Coulon. Il n'est pas de meilleur augure de succès pour cette partie, qui autrefois n'était pas négligée par la comédie française. S....

BEAUX-ARTS.

La Vie de S. Bruno, fondateur de l'Ordre des Chartreux, peinte par E. Lesueur, dessinée et gravée par A. Villeroy. — 1^{re} et 2^e livraison.

Le prix de la souscription pour chaque livraison, texte (imprimé par P. Didot l'aîné) et planches réunis sur grand raisin vélin superfine est de 6 fr.

On a tiré quelques exemplaires sur vélin nom de Jésus, épreuves avant la lettre, 12 fr.

On a aussi tiré un petit nombre d'épreuves d'eau-forte sur grand-raisin, 9 fr. Franc de port pour chaque livraison, en sus 25 c.

Le bureau-général de la souscription est à Paris, chez Villeroy, artiste, graveur-éditeur, rue et Porte Saint-Jacques, n° 174; Deterville, libraire, rue Hautefeuille, n° 8; Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n° 55; Janet, libraire, rue Saint-Jacques, n° 59; Treuttel et Wutz, libraires, rue de Lille, n° 17; Bance, marchand d'estampes, rue Saint-Denis, et chez les principaux libraires et marchands d'estampes de la France et les pays étrangers.

LIVRES DIVERS.

Lettres inédites de Mirabeau; Mémoires et extraits de mémoires, écrits en 1781, 1782 et 1783, dans le cours de ses procès de Pontalier (en réhabilitation), et de Provence (en séparation) avec sa femme; le tout faisant suite aux lettres écrites du donjon de Vincennes, depuis 1777 jusqu'à 1780 inclusivement; publiées par feu J. F. Vitry, ancien employé au ministère des relations extérieures; un gros volume in-8° de 500 pages, imprimé avec beaucoup de soin sur papier double superfine d'Auvergne.

Prix, 6 fr., et 7 fr. 55 c. franc de port. A Paris, chez Dentu, imprimeur-libraire, Editeur de la *Géographie de Pinkerton*; rue du Pont-de-Lodi, n° 3.

Voyages pittoresques dans les quatre parties du Monde, contenant la collection complète des costumes de tous les peuples de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et des sauvages de la mer du Sud. Seconde édition. — Quatrième livraison.

Le prix de chaque livraison est de 3 fr., et 3 fr. 50 c. franc de port.

A Paris, chez M^{me} veuve Hocquart, libraire, rue de l'Eperon, n° 6.

Tous les quinze jours il paraît une livraison de cet ouvrage, format in-4°, contenant six planches coloriées, représentant chacune l'homme et la femme d'un peuple quelconque, avec la description de leurs mœurs, coutumes et usages.

L'ouvrage entier, composé de 28 livraisons, formera deux volumes.

Parnasse latin moderne, ou Choix des meilleurs morceaux des poètes latins qui se sont le plus distingués depuis la renaissance des lettres jusqu'à nos jours, avec leurs notices et la traduction française à l'usage des professeurs de latinité; par J. Brunel, d'Arles, dédié à M. Fourcroy, 2 vol. in-12 de 500 pages chacun.

Prix 6 fr., et 8 fr. franc de port.

A Lyon, chez Yvernauld et Cabin, libraire, rue Saint-Dominique, n° 64.

A Paris, chez Brunot-Labbe, libraire, quai des Augustins, n° 33.

COURS DU CHANGE.

Bourse d'hier.

CHANGES EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR.

	à 30 jours.	à 90 jours.
	fr. c.	fr. c.
Amsterdam b ^e	56	56 ½
— courant	57 ¼	57 ½
Hambourg	177 ½	177
Madrid effect.	16 25	16
— vales		
Cadix effect	16 35	16 20
— vales		
Barcel. effect	16	15 80
Lisbonne	475 r	480 r
Livourne	508 c	506 c
Naples	445	440
Milan	7 16 d. p. 6	7 17 d.
Bâle	¼ p.	1 ½ p.
Francfort		
Auguste	252	250
Vienne	110	
St-Petersbourg		
Lyon	pair.	1 ¼ p.
Marseille	½ b.	1 p.
Bordeaux	½ b.	¾ p.
Montpellier	pair.	
Gènes eff.	177 c	174 c
Geneve		160 ½

EFFETS PUBLICS.

Cinq pour 5 j. du 22 mars 1808	85 fr. 30 c.
Idem. jous. du 22 sept. 1808	fr. c.
Bons de remboursement	fr. c.
Provisoite	fr. c.
Bons an 7	fr. c.
Bons an 8	fr. c.
Rescript. pour rach. de rentes fonc.	fr. c.
Idem. Non réclamées dans les dép.	fr. c.
Act. de la B. de Fr. j. du 1 ^{er} janv. 1836	fr. 25 c.

Entreprises particulières.

Actions des ponts, j. du 1 ^{er} avril	fr. c.
Actions des fonderies de Vaucluse	fr. c.

SPECTACLES.

Académie Impériale de Musique. Aujourd'hui, le Triomphe de Trajan.

Théâtre-Français. Les comédiens ordinaires de S. M. l'EMPEREUR, donneront aujourd'hui, l'Étourdi, et l'École des Maris. M. Arnaud continuera ses débuts.

Théâtre de l'Impératrice, à l'Éperon, fauxbourg Saint-Germain. Les comédiens ordinaires de S. M. donneront auj. la 2^e repr. du Vieil Amateur, la Petite Ville, et la Comédie au foyer.

Théâtre de l'Opéra-Comique. Les comédiens ordinaires de S. M. l'EMPEREUR, donneront auj. M^{lle} de Guise, et Montano et Stéphanie.

Théâtre du Vaudeville, rue de Chartres. Auj. Rien de Trop, et Honorine. — Dem., la 1^{re} repr. de Poisson chez Colbet, vaud. en un acte.

Théâtre de la Gaîté, boulevard du Temple. Auj. l'Ange tutélaire.

Amateur-Comique, boulevard du Temple. Auj. Clara, les Suppléans, et l'Amant à l'épreuve.

Cirque Olympique de MM. Franconi fils. Auj. Relâche. — Dem. le 2^e début du jeune Franconi, Grands exercices d'équitation, et les Quatre Fils Aymon. — En attendant l'Équitomanie, folie équestre.

Panorama. Les vues d'Amsterdam, et de Boulogne, sont exposées dans les deux rotondes du boulevard Montmartre, depuis dix heures du matin jusqu'à six. — La vue de Naples est exposée dans une 3^e rotonde. — Prix d'entrée, 2 fr. chaque.

Panharmonicon, rue du Lycée, près le Palais-Royal, l'entrée par la Cour des Fontaines, n° 1^{er}, Concert les dimanche, lundi, mercredi et vendredi, à neuf heures du soir.

Cabinet de Physique et de Fantasmagorie de M. le Breton, rue Bonaparte, à l'ancienne Abbaye Saint-Germain, vis-à-vis la poste aux chevaux. Ce Cabinet est ouvert tous les mercredi, vendredi et dimanche, à sept heures du soir, à huit les expériences de physique, à neuf la fantasmagorie. — On terminera par un orage, et la danse des sortiers. — Prix, 3 fr., et 1 fr. 50 cent.

Théâtre pittoresque et mécanique de M. Pierre, rue de la Fontaine-Michaudière. — Spectacle tous les jours, à sept heures et demie.